

# JARRIE

## Bilan annuel 2022

# Plan Climat Air Énergie Métropolitain



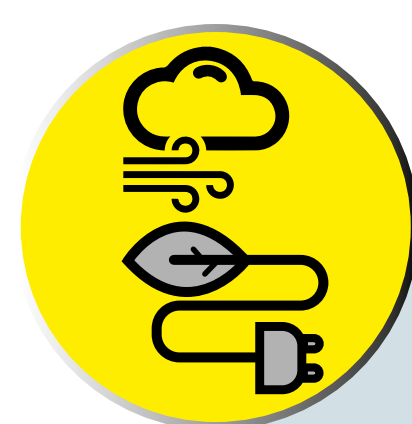
## ACTIONS PHARES ANNÉE 2022



**Création d'une haie de 180 m de long composée d'une quinzaine d'espèces végétales locales** disposées sur toutes les strates à terme et adaptées au changement climatique. Réalisation sur le site de Bon Repos le long d'une noue. Haie composée d'essences d'arbres et d'arbustes à petits fruits et à fleurs mellifères. Elle joue également un rôle de coupe-vent et d'ombrage pour un quartier situé à proximité. Enfin, elle constitue un corridor écologique entre 2 ruisseaux ; son entretien sera en gestion différenciée de pleine venue.



**Présentation du plan de sobriété communale aux associations et agents communaux** : présentation de l'état des lieux des coûts actuels de l'énergie et leurs évolutions ainsi que des actions communales engagées pour réduire la facture : rénovation des bâtiments, remplacement de flotte de véhicule, photovoltaïque, coupure de l'éclairage public en seconde partie de nuit.



**Soutien de la commune au projet d'aménagement des pistes cyclables** entre Brie et Angonnes / Jarrie et Jarrie / Champagnier en faveur des mobilités actives. Ces deux axes d'une longueur devraient permettre à terme une circulation plus apaisée entre ces communes des coteaux de Belledonne.



**Pour les activités municipales quotidiennes**, la flotte de véhicules est composée de 17 engins dont 10 «propres» (9 électriques + 1 hybride GPL Essence). La volonté de la commune est d'avoir un parc propre à terme en remplaçant les véhicules anciens par des véhicules propres et en s'interrogeant sur le dimensionnement du parc.



**La commune participe aux différentes actions de gestion et de réduction des déchets proposées par la métropole** comme la mise à disposition des habitants de broyat, de points d'apport volontaires pour le tri des déchets ou la collecte de textile par l'association La Remise.

## ORGANISATION ET MOYENS

Le travail de construction du plan d'actions et de son suivi est réalisé au travers de la Commission mensuelle «environnement / travaux». Tous les sujets sont exposés et validés par la Commission avant un passage en Bureau municipal ou Conseil le cas échéant. Les adjoints à l'«écologie» et aux «travaux» copilotent les travaux en appui ponctuel du Maire et du DST pour les éléments techniques. Enfin, une Commission spéciale annuelle est réalisée à l'automne sur la partie énergétique avec l'intervention de l'ALEC et de Dalkia pour donner les lignes directrices sur les projets concernant le patrimoine communal.

## INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 16/05/22

Nombre d'agents/salariés : 50 ETP, 70 agents

Nombre d'habitants : 3 800

Élue référent : Nathalie DENIS-OGIER

Contact : Christophe ARTHAUD • christophe.arthaud@mairie-jarrie.fr